



# RISQUES INFOS

Bulletin de liaison de l'Institut des risques majeurs.  
9, rue Lesdiguières, 38000 Grenoble.

## RISQUES MAJEURS : LA NÉCESSAIRE PÉRÉNNITÉ DE L'INFORMATION

par René-Xavier FAIVRE-PIERRET, *Président de l'IRMa*

**D**ans un pays très industrialisé et très urbanisé, tel le nôtre, les conséquences de grands accidents technologiques ou naturels peuvent rapidement devenir catastrophiques.

Concernant le risque technologique, les industriels appuyés et incités par les autorités de sûreté dépendant de l'État, motivés par la pression du public qui demande de plus en plus à être informé et protégé, ont fait de gros efforts sur leurs installations pour en assurer un fonctionnement sûr.

L'accident très grave voit donc sa probabilité devenir très faible mais elle ne sera jamais nulle et il faut donc impérativement envisager cette éventualité et s'y préparer afin d'en limiter les conséquences pour l'environnement et pour la population.

La connaissance du risque et les consignes à appliquer en cas d'accident doivent donc être diffusés le plus largement possible dans le public. Pour être efficace cette information, ou il vaudrait mieux dire cette formation du public, doit faire l'objet d'une activité permanente appuyée périodiquement sur quelques campagnes marquantes destinées auprès de la population à raviver l'intérêt et rappeler les comportements de base. La raison d'être de l'Institut réside dans cette nécessaire pérennité de l'information et dans l'aide qu'une telle association peut apporter lors de la réalisation de grandes opérations de sensibilisation.

L'année 1997 est particulièrement riche en la matière et l'Institut participant entre autres aux grandes actions qui sont développées dans ce numéro, voit son activité atteindre un niveau tel qu'il lui a été nécessaire avec l'aide financière du Conseil Régional, de s'adjoindre la collaboration d'un jeune cadre débutant dont le dynamisme revitalise l'Institut.

Ainsi cette fin d'année verra le déroulement d'une grande campagne d'information de la population sur les risques technologiques autour des sites industriels à risques et autour des installations nucléaires de base (INB). Cette campagne répond à l'obligation légale de renouveler l'information tous les cinq ans autour de tels sites. La précédente campagne de 1991-1992 avait été déjà effectuée avec la participation importante de l'Institut. Cinq ans après l'association apporte à nouveau sa collaboration à une nouvelle campagne qui, tenant compte des enseignements de la première, gagnera encore, je l'espère, en efficacité. En effet seront associés à cette campagne la presse écrite et audiovisuelle, les bulletins municipaux et les grands relais d'information : éducation nationale, élus, industriels...

Mais, l'Institut ayant pour objectif de travailler dans la durée, les actions menées en collaboration avec l'éducation nationale nous paraissent primordiales. Fournir aux enseignants les moyens matériels pour qu'ils puissent

### Sommaire

Éditorial. René-Xavier Faivre-Pierret - IRMa	1
Les maires face au risque nucléaire : un film pour informer. Julien Corsat - CLJ Saint-Alban-Saint-Maurice-L'Exil	2
La collaboration Éducation Nationale/IRMa. Eric Lavis, - Académie de Grenoble	3
Une nouvelle campagne d'informations sur les risques majeurs technologiques en 1997 : pourquoi ? Michel Piat - Elf Atochem	4
La campagne 97 d'informations sur les risques majeurs technologiques. Henri de Choudens - IRMa	5

intégrer efficacement, dans leur enseignement, une sensibilisation à ces problèmes de risques majeurs, est un moyen de toucher les jeunes. Dans la continuité de la mallette pédagogique sur le risque chimique réalisée antérieurement, une nouvelle mallette pédagogique sur le risque nucléaire et le risque de crues torrentielles, un risque technologique et un risque naturel très fréquents dans nos communes de montagne, est en bonne voie de réalisation et sera mise à disposition des enseignants en 1998.



**Conseil Général  
de l'Isère**

Dans le même ordre d'idée, l'Institut a été sollicité par le président de la Commission locale d'information (CLI) de la centrale électronucléaire de Saint-Alban, pour réaliser un film vidéo d'information sur le risque nucléaire en direction des maires et élus des communes situées dans les cercles PPI d'installations nucléaires. Les maires ont en effet, dans le cadre de ces plans particuliers d'intervention, sous l'autorité du préfet, un certain nombre de responsabilités. Sur des sujets qui leur sont en général peu familiers, il semble donc bon de leur fournir un outil simple, adapté aux moyens modernes de communication

explicitant leurs obligations.

Ce numéro de Risques Infos, fait donc le point sur trois actions importantes menées dans les années 96 et 97. Elles ne représentent pas la totalité de l'activité de l'Institut mais elles sont une bonne illustration de la poursuite de l'objectif que s'est fixé l'association : assurer dans la durée l'information, la formation et la sensibilisation de la population en s'adressant régulièrement non seulement au public mais surtout aux relais d'information les plus efficaces et tout particulièrement aux enfants par le biais de l'école ainsi qu'aux élus locaux. ■